

Avertissement : Les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires

Bilan du mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
Décembre 2023 provisoire	56	2	71	26
Décembre 2022 définitif	39	2	53	14
Variation	17	0	18	12
Evolution 2023/2022	44%	0%	34%	86%

Le mois de décembre 2023 présente un bilan de 2 tués en stabilité par rapport à décembre 2022 (2 tués), les autres indicateurs de la sécurité routière (accidents et blessés) sont en forte hausse et notamment les blessés hospitalisés

Bilan 12 mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
12 mois 2023 provisoire	555	24	745	199
12 mois 2022 définitif	500	28	696	197
Variation	55	-4	49	2
Evolution 2023/2022	11%	-14%	7%	1%

Le cumul des 12 mois montre une baisse de la mortalité routière, une augmentation des accidents et des blessés et une quasi stabilité des blessés hospitalisés

Tués par catégorie d'usagers en cumul	Piéton	Cyclistes	Cyclo	Moto	Voiturette	VL	PL	Total
Année 2023	9	1	0	8	0	6	0	24
Année 2022	4	1	0	15	0	8	0	28

Le cumul de janvier à décembre 2023 montre une baisse de la mortalité routière par rapport à l'année 2022 (- 4 tués), celle relative aux 2RM est en forte baisse (- 7 tués) contrairement à celle des piétons en forte hausse (+ 5 tués), baisse pour les VL (- 2 tués) et stabilité pour les cyclistes

Sécurité routière :

Le chiffre du mois : **2 tués 2RM** en décembre 2023

Le saviez vous ?, depuis le 1^{er} janvier 2023 :

L'alcool présent dans **47% des accident mortels** - **38%** des tués le week-end et **54%** des tués le vendredi, le samedi ou le dimanche – **50%** des tués en agglomération (**25%** en 2022) – **42%** des tués la nuit (**64%** en 2022) . Les piétons c'est **38%** des tués en 2023 (**14%** en 2022), les 2RM c'est **33%** des tués en 2023 (**54%** en 2022)

Rappel: la Ceinture de sécurité fête ses 50 ans, la Sécurité routière a profité de cet anniversaire pour lancer une campagne de sensibilisation du 25 juin au 23 juillet 2023 sur ce geste qui peut sauver des vies : Obligatoire, le port de la ceinture de sécurité est souvent considéré comme un geste totalement acquis et ne prêtant plus au moindre débat. Ce n'est malheureusement pas le cas. En 2022 dans l'hexagone, **24 % des personnes tuées dans un véhicule ne la portaient pas**. De 2017 à 2021 en Martinique, **87% des personnes tuées dans un véhicule ne portaient pas la ceinture**

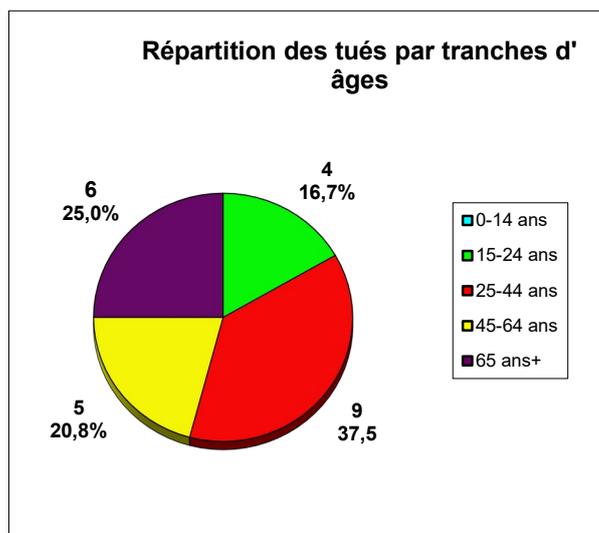
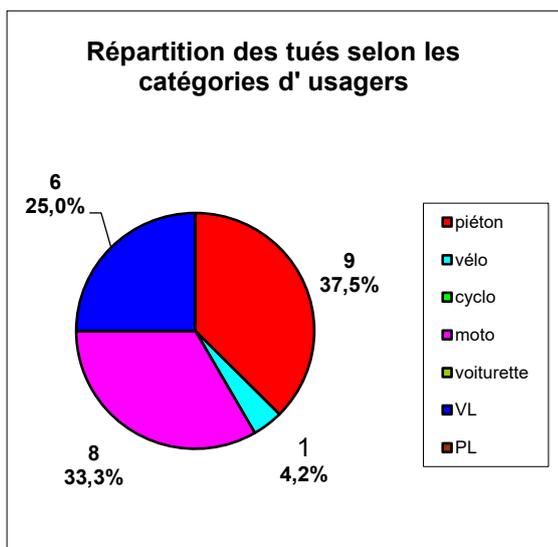
Retrouvez toute la sécurité routière en ligne :

<http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/>

ou en flashant ce code depuis votre smartphone ou tablette



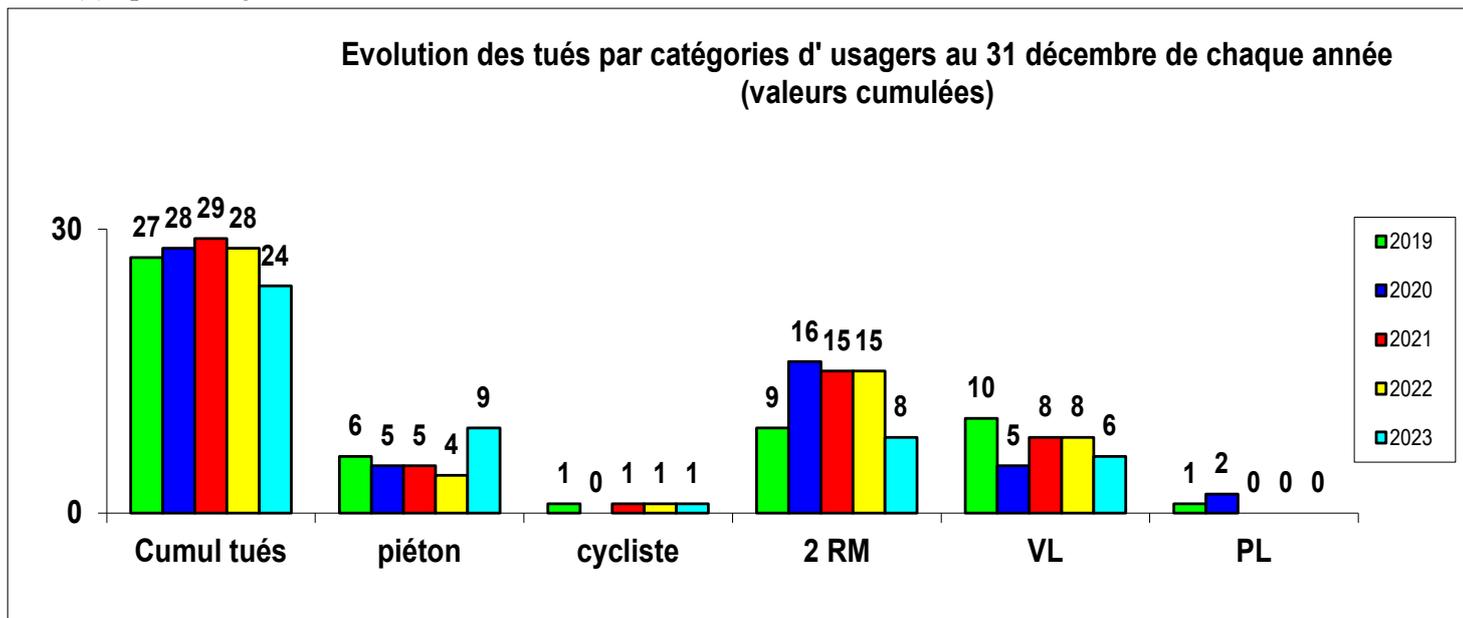
Répartition du nombre de tués (valeurs calculées depuis le début de l'année 2023) par tranche d'âge et par catégories d'usagers :



75% des tués sont des usagers vulnérables (*)

79% des tués sont des hommes, 29% des tués ont moins de 30 ans, 46% des tués ont moins de 40 ans, la moyenne d'âge des tués en 2023 est de 46,6 ans pour 24 tués (contre 41,5 ans en 2022 pour 28 tués), les 65 ans et plus c'est 25% des tués en 2023 (contre 21% en 2022)

(*) : piétons, cyclistes, 2RM



La mortalité routière au 31 décembre 2023 (24 tués) est en baisse par rapport à 2022 (28 tués) et par rapport à la moyenne des 4 dernières années (28 tués) – la moyenne des tués 2RM des 4 dernières années est de 14 tués – la moyenne des tués piétons des 4 dernières années est de 5 tués. **L'année 2023 est marquée par une baisse importante de la mortalité 2RM (- 7 tués) et une forte augmentation de la mortalité piétons (+ 5 tués). L'année 2023 représente la 2ème meilleure année ex æquo en terme de mortalité routière depuis 1972, avec l'année 2011 qui comptabilise également 24 tués, seule l'année 2018 présente un meilleur bilan avec 22 tués**

accident corporel : (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui :
 provoque au moins une victime, c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux ;
 survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;
 implique au moins un véhicule

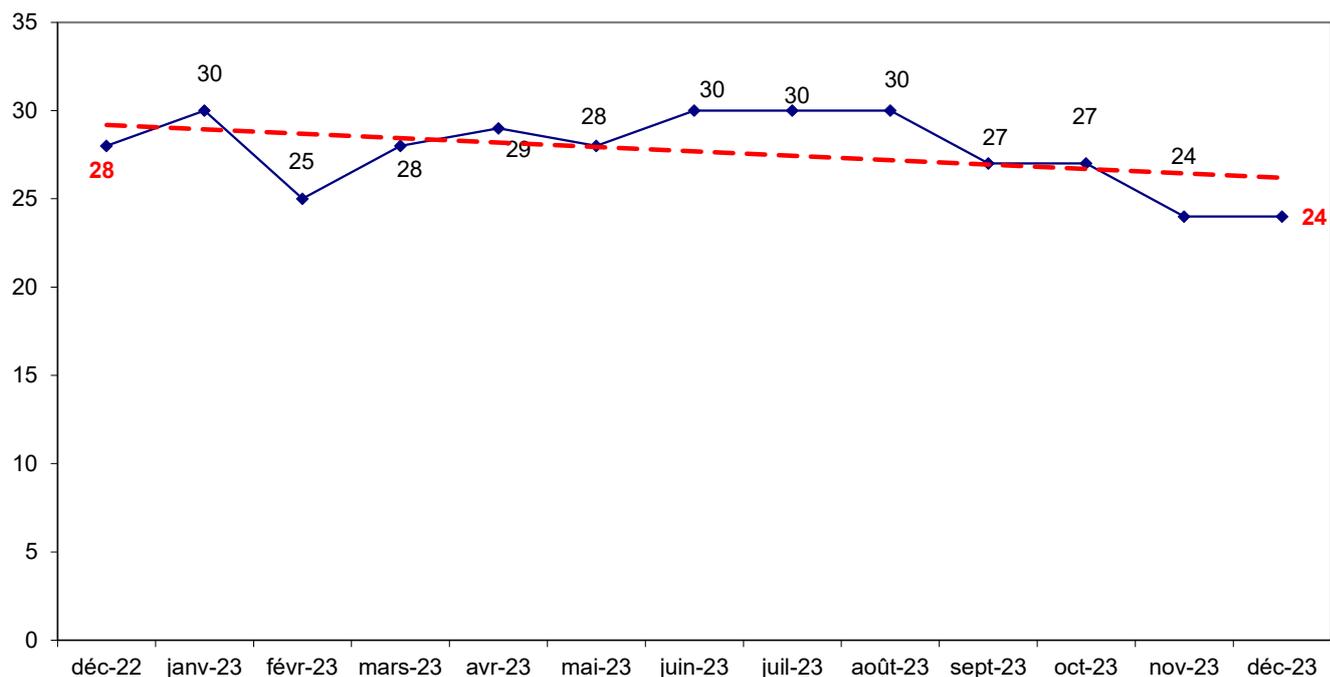
Tué: victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessé hospitalisé (BH) : blessé hospitalisé plus de 24 heures, non décédé dans les 30 jours

Blessé léger (BL) : victime ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admise comme patient à l'hôpital plus de 24 heures

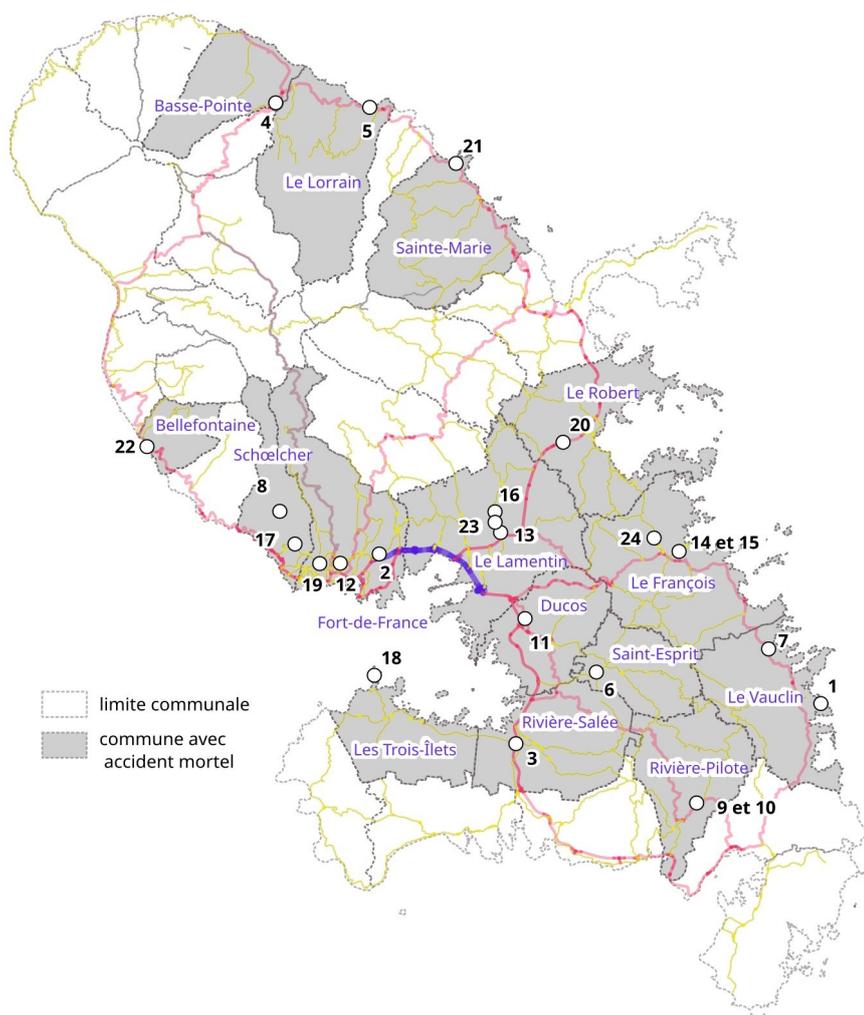
2RM : les deux-roues motorisés regroupent les motocyclettes, les scooters et les cyclomoteurs de toutes cylindrées y compris à 3 roues

Evolution des tués sur une année en glissement annuel, est figuré pour chaque mois, le total des tués sur les 12 mois écoulés (ce mois inclus et les tués des 11 mois précédents)



La tendance est baissière sur 12 mois

Tués depuis le 1^{er} janvier 2023



Tué	Commune	Victime	Sexe	âge
1	Le Vauclin	piéton	H	20
2	Fort de France	piéton	H	33
3	Rivière Salée	piéton	H	61
4	Basse Pointe	moto	H	42
5	Le Lorrain	piéton	F	84
6	Saint Esprit	vélo	H	15
7	Le Vauclin	moto	F	28
8	Schoelcher	VL	H	62
9	Rivière Pilote	moto	H	26
10	Rivière Pilote	moto	H	25
11	Ducos	VL	H	34
12	Fort de France	VL	H	75
13	Le Lamentin	moto	H	40
14	Le François	piéton	F	65
15	Le François	piéton	F	53
16	Le Lamentin	VL	H	45
17	Schoelcher	VL	H	68
18	Trois Ilets	piéton	H	76
19	Fort de France	VL	H	39
20	Le Robert	piéton	H	88
21	Sainte Marie	moto	H	21
22	Bellefontaine	piéton	H	63
23	Le Lamentin	moto	F	20
24	Le François	moto	H	36